

Image not found or type unknown



Testament authentique et vice de forme

Par **franck6464**, le **29/06/2014** à **21:43**

Mon père de décédé récemment avait intitulé légataire a titre particulier lors d'un testament authentique son amie devenue par la suite partenaire de pacs, assisté de 2 témoins et le notaire , j'ai appris par la suite que la personne légataire était présente lors de la dictée du testament au notaire ,.....ma question est : est ce legal? Puis je faire annuler ce testament ?

[fluo]pourquoi poser 3 fois la même question dont vous avez eu la réponse ?[fluo]